

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20180323-DE_18_03_21_13b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018

Affichage : 23/03/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Date de convocation 15 mars 2018
Date d'affichage 15 mars 2018
Nombre de conseillers
en exercice 29
présents 18 (+ 10 procurations)
votants 28

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le VINGT ET UN MARS à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, M. Jean THOREAU, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Michel ARBOUYS, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Michel DIEDERICH, M. Gérard GUESNE, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET, M. Thierry PERRE

Excusés : M. Philippe GALLAND (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Nicolas CHABLE), M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Edith ALIX), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Marie-Claire DUCELLIER (Pouvoir donné à Gérard GUESNE), Mme Dominique BURLLOT (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Josette JACOB), M. Quentin GUTIERRES

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Daniel GUEDET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

VOTE DES TARIFS MUNICIPAUX – ACTIVITES « SPORT-LOISIRS »

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de fixer les tarifs des activités « Sports-Loisirs » suivants :

- Pléiade Omnisport Municipal (POM),
- Stages base de loisirs,
- Location infrastructures sportives.

Après avoir pris connaissance des propositions,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (28 Pour – 0 contre – 0 abstention),

Approuve les tarifs des activités « Sport-loisirs » annexés à la présente délibération.

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU

BASE DE LOISIRS - Applicables à compter du 01/07/2018	Tarifs 2018/2019	
	Tarifs fertois	Tarifs non fertois
STAGES :		
Planche à voile, kayak, dériveur catamaran, optimist, multi-activités		
* stage à la semaine	57,10 €	81,95 €
* Mini stage	44,60 €	65,25 €

PLEIADE OMNISPORT MUNICIPALE (P.O.M) - Applicables à compter du 01/07/2018	Tarifs 2018/2019	
	Tarifs fertois	Tarifs non fertois
Baby POM 4 ans + POM 5 à 7 ans /an	31,60 €	47,70 €
Petite Baby POM 2 ans + Baby POM 3 ans /an	20,80 €	34,80 €
POM Nature 8 à 11 ans / an	45,50 €	64,90 €

	Tarifs 2018/2019
LOCATIONS INFRASTRUCTURES SPORTIVES FERTOISES (à l'heure) – Applicables au 01/09/2018	
* Grande salle (Plateau d'évolution de dimension supérieur ou égale à 40 m x 20 m)	
Tarif de base	8,54 €
Supplément chauffage (de décembre à mars)	2,37 €
Supplément gardiennage	5,95 €
* Petite salle ou salle spécialisée	
Tarif de base	5,16 €
* Installations extérieures ou de plein air (terrains football, rugby, athlétisme, roller...)	
Tarif de base	9,93 €
* Piscine (par couloir de 25 m)	
Tarif de base	14,97 €
* Installations spéciales (anneau cyclable, boulodrome, stand de tir à l'arc,...)	
Tarif de base	22,84 €
* Vestiaires	
Tarif de base	2,37 €